



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

institut national de la consommation

Question écrite n° 14268

## Texte de la question

Mme Nicole Feidt appelle l'attention de Mme le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sur le développement et l'évolution des missions de l'Institut national de la consommation. Elle lui rappelle que cet établissement public, administré majoritairement par les associations de consommateurs, est un outil particulièrement précieux pour les consommateurs, tant par la précision de ses informations, que par la qualité de son service documentation et du sérieux des tests comparatifs réalisés. Elle lui indique que, face aux évolutions de notre société et à sa complexité dans le domaine juridique, les consommateurs doivent, pour leur protection, pouvoir compter sur un outil de plus en plus performant, et que, pour cela, les missions de l'INC doivent non seulement être maintenues mais également renforcées. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement aussi bien pour conforter les missions traditionnelles de l'INC, que pour lui permettre de s'engager en faveur d'actions nouvelles liées à l'ouverture européenne.

## Texte de la réponse

L'Institut national de la consommation (INC) est un établissement public à caractère industriel et commercial qui remplit une triple fonction, de centre d'information et de documentation, de centre d'essais comparatifs et d'organisme d'études et de formation. L'institut a traversé en 1994 une grave crise financière qui a fragilisé sa situation. Le Gouvernement a donc décidé, à la demande du conseil d'administration de l'INC, de mettre en place un groupe de travail chargé de lui présenter des propositions de réforme de l'institut. Au regard des conclusions du groupe qui lui ont été présentées au début de l'été, le Gouvernement préparera un dispositif de nature à conforter les missions de l'INC tout en lui permettant de s'adapter à l'évolution du monde de la consommation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Feidt](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14268

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** PME, commerce et artisanat

**Ministère attributaire :** PME, commerce et artisanat

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 1998, page 2630

**Réponse publiée le :** 19 octobre 1998, page 5744